

Versailles, le 1^{er} avril 2021

Le VaccY Bus poursuit sa tournée en zones rurales pour les personnes de plus de 75 ans devant recevoir leur 2^e injection

Début mars 2020, le Département des Yvelines et l'ARS lançaient le VaccY Bus, un bus itinérant pensé pour couvrir les zones du territoire yvelinois ne disposant d'aucun centre de vaccination. Destiné aux personnes de plus de 75 ans vivant en zones rurales, le VaccY Bus, qui sillonne trois intercommunalités du territoire (Gally Mauldre, Cœur d'Yvelines et Portes d'Ile-de-France) entame aujourd'hui sa seconde tournée pour permettre l'injection des deuxièmes doses. Une centaine de vaccinations par jour sont prévues. Au 31 mars, 1 300 personnes avaient déjà reçu leur première injection.



Planning de la tournée du VaccY Bus

- 1^{er} avril : Saint-Nom-le-Bretèche
- 2 avril : Maule
- 8 avril : Montfort l'Amaury
- 9 avril : Beynes
- 14 avril : Bonnières-sur-Seine 16 avril : Freneuse
- 19 avril : Bréval
- 23 avril : Bonnières-sur-Seine
- 28 avril : Magnanville
- 5 mai : Vernouillet

Un bus pour stocker les doses vaccinales dans les zones rurales

Comme lors de la première tournée, le VaccY Bus sera stationné à proximité des salles des fêtes des communes pour permettre l'attente des personnes âgées et leur vaccination en présence de deux médecins. Le bus stockera les vaccins et sera ouvert à la vaccination des personnes âgées en capacité d'y accéder avec la présence d'un troisième médecin. Afin d'organiser les horaires de passage de chaque usager, les intercommunalités ou CCAS prendront contact avec le public-cible. Une équipe administrative et médicale, composée de trois médecins et de six infirmières, sera présente sur site. Cette équipe mixte associe du personnel des communes, des agents du SDIS, des professionnels de santé libéraux et du département.

Une vaccination en 4 étapes

La vaccination se déroule en 4 étapes :

- Une consultation pré-vaccinale de 10 minutes pour établir le bilan clinique du patient, éliminer toute suspicion de la Covid-19, établir le bénéfice/risque du vaccin et recueillir le consentement éclairé du patient,
- La vaccination par l'infirmière (vaccin Pfizer),
- Une surveillance médicale post-vaccinale pour sécuriser et prendre en charge les rares effets secondaires précoces graves (1/100 000),
- La saisie administrative par des agents volontaires formés aux logiciels de l'ARS pour la saisie administrative et la télétransmission des informations via la Carte Vitale de la patientèle.

Le SDIS sera chargé de l'acheminement des vaccins depuis la pharmacie de l'Hôpital Mignot jusqu'au VaccY Bus stationné dans les villes déterminées.

-  yvelines.fr
-  Yvelines.78
-  Les_Yvelines
-  Conseil Départemental des Yvelines
-  departementyvelines

